



MAIRIE DE PESSINES

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 4 Avril 2022 à 19 h 30

Étaient présents : Mrs DELHOUME- BON – ROUX – MIMOL – LESSEUR – DUMAND – GOUINEAUD - Et Mmes ERABLE – LUCAS – REMY – AUTANT

Excusés : Mmes DE KERROS (pouvoir à Mme ERABLE), MESLAND (pouvoir à M. GOUINEAUD), MAZET (pouvoir à M. BON) et M. GARDAIS (pouvoir à M. DELHOUME).

Monsieur ROUX a été nommé secrétaire de séance.

1 – Examen et vote du compte de gestion 2021 Commune

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme DEZALAY, Comptable à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de M. le Maire

le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 de Mme DEZALAY, comptable après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2- Examen et vote du compte de gestion 2021 lotissement « La Faurie »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme DEZALAY, Comptable à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de M. le Maire

le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 de Mme DEZALAY, comptable après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

3- Examen et vote du compte de gestion 2021 lotissement « Le Champ Fleuri »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme DEZALAY, Comptable à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de M. le Maire
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 de Mme DEZALAY, comptable après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

4- Examen et vote du compte de gestion 2021 panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme DEZALAY, Comptable à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de M. le Maire
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 de Mme DEZALAY, comptable après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

5 – Compte Administratif 2021 Commune

Le Conseil Municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	158 055,00
	Réalisé :	128 148,39
	Reste à réaliser :	2380,00

Recettes	Prévu :	158 055,00
	Réalisé :	142 740,38
	Reste à réaliser :	5 100,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	452 059,00
	Réalisé :	379 965,34
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	452 059,00
	Réalisé :	481 753,44
	Reste à réalisés :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	14 591,99
Fonctionnement :	101 788,10
Résultat global :	116 380,09

6 – Régie Panneaux Photovoltaïques

Investissement

Dépenses	Prévu :	117 980,00
	Réalisé :	78 298,54
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	117 980,00
	Réalisé :	117 980,38
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	863,00
	Réalisé :	863,15
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	863,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	14 591,99
Fonctionnement :	101 788,10
Résultat global :	116 380,09

7 – Lotissement « La Faurie »

Investissement

Dépenses	Prévu :	47 438,00
	Réalisé :	46 072,24
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	47 438,00
	Réalisé :	40 321,61
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	40 528,00
	Réalisé :	39 163,80
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	40 528,00
	Réalisé :	39 163,80
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-5 750,63
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	-5 750,63

8 – Lotissement « Champ Fleuri »

Investissement

Dépenses	Prévu :	11 500,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	11 500,00
	Réalisé :	11 500,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	13 700,00
	Réalisé :	13 208,65
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	13 700,00
	Réalisé :	0,27
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	11 500,00
Fonctionnement :	-13 208,38
Résultat global :	-1 708,38

9 – Informations diverses

a) Dotations 2022 en ligne

b) Réception du tableau des taux.

c) Un devis pour le distributeur de baguettes 13 176 euros TTC en neuf, 10 000 euros TTC en occasion.

Accord du conseil sur cette machine.

d) Vendredi 1^{er} Avril 2022 à 12h30 au foyer heure civique.

e) Flyer pour une réunion publique le vendredi 15 Avril 2022 à 19h00 à la salle des fêtes.

f) La maison de santé Kiné/ostéo 14B rue Saint Gilles M. Philippe KOENIG.

g) Prochaine réunion du Conseil Municipal le Mercredi 13 Avril à 19h30, réunion de la commission des finances le Lundi 11 Avril à 18h00.

La séance est levée à 21 h 52.

Vu par Nous, Maire de la Commune de PESSINES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

En Mairie, le 07/04/2022

Le Maire,

